

La voix dans le travail avec les personnes âgées démontes, désorientées, souffrant d'Alzheimer

Le mardi 20 octobre 2020, de 9 h à 16h

Objectifs de la formation

Parce que dans les démences, les maladies dégénératives (Alzheimer), reste une zone du cerveau qui semble perdurer et qui correspond au son et à la Voix.

Le travail sur les modulations de la Voix (technique d'art- thérapie) et son impact, sur son utilisation dans la relation d'aide est une autre façon de créer la relation, d'entourer les personnes, de les aborder...

Lors de cet atelier, les participants auront l'occasion de tester sur eux-mêmes l'impact de la voix afin de mieux comprendre les ressentis des personnes malades.

Public-cible

Kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmiers, aides-soignants, logopèdes, diététiciens, orthopédagogues, psychologues, psychomotriciens, assistants en psychologie, assistants sociaux, gérontologues, éducateurs et les spécialisés en thérapie du travail et sciences du travail et sciences de la réadaptation.

Formatrice

Colette Hellings : Psychothérapeute analyste existentielle (diplômée APAE www.apae.be) depuis plus de 16 ans, reçoit en individuel, adultes, ados, enfants et couples, et groupe ; art-thérapeute diplômée, animatrice en expression et créativité diplômée, formatrice, superviseuse d'équipe d'écoute et de psychothérapeutes et d'art-thérapeutes Allo info familles », fille d'une mère atteinte de la maladie d'Alzheimer. (Ce qui explique un intérêt tout particulier)

Lieu et adresse de la formation

Centre Hospitalier Psychiatrique Saint-Bernard
Rue Jules Empain 43 - 7170 Manage

Renseignements

Sandrine Molitor - molitors@helha.be - 0477/ 563 257

Inscriptions uniquement en ligne:
<https://cermed.helha.be/>

Date limite d'inscription 6 octobre 2020

Prix 70 EUR* – Min: 12/Max. 20 participants

N° de compte

IBAN BE77-7785-9110-7042 - BIC GKCCBEBB
de la HELHa, Catégorie Paramédicale.

Communication

F30-2020-Nom, Prénom

*Les pauses-café et une petite restauration sont comprises dans les frais d'inscription.